



DEPARTEMENT DE LA MANCHE
MAIRIE DE SAINT-JEAN-LE-THOMAS
2 rue Yves Dubosq
50530 SAINT-JEAN-LE-THOMAS
☎ 02.33.48.86.09 📠 02.33.48.48.51
mairie.stjeanlethomas@wanadoo.fr

A Saint-Jean-le-Thomas, le 31 mars 2022

**CONVOCAATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du conseil municipal ordinaire qui aura lieu :

**A LA MAIRIE
Mercredi 06 avril 2022
à 20 h**

ORDRE DU JOUR

1. Annulation des délibérations du 27 janvier 2022,
2. Nouveau vote des délibérations,
3. Proposition de modification du règlement du site des cabines,
4. Vote du compte de gestion 2021 (Camping municipal et Commune),
5. Vote du compte administratif 2021 (Camping municipal et Commune),
6. Affectation du résultat d'exploitation (Camping Municipal et Commune),
7. Vote du budget primitif 2022 (Camping municipal et Commune),
8. Aménagement du Chemin de l'Amont de Pennerie / signature de la convention,
9. Renouvellement de la location du garage communal à Trottin',
10. Subventions 2022
11. Questions diverses

Comptant sur votre présence, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

**Alain Bachelier
Le Maire**

Alain Bachelier

